

**Pour qui ?**

Pour ceux qui souhaitent s'engager dans un parcours d'évolution professionnelle et/ou en questionnement sur son parcours

- Avec ou sans problématique d'inaptitude liée à sa santé
- Et accompagné par son établissement dans la démarche

**Dans quel but ?**

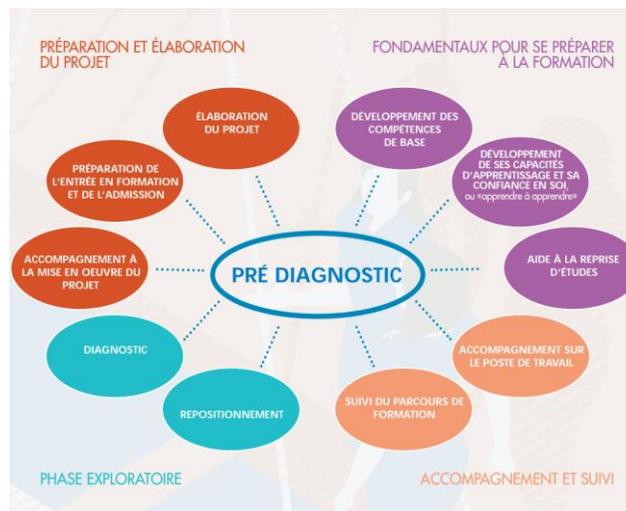
Pour être accompagné dans la réussite de votre projet professionnel

**Comment s'inscrire ?**

Inscription auprès de l'établissement

**Construire et réussir son évolution professionnelle**

1 pré-diagnostic et 10 modules indépendants



**CONSTRUIRE ET RÉUSSIR SON ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE**



# Qu'est-ce que le dispositif « Construire et réussir son évolution professionnelle » ?

## 1ère étape : le pré-diagnostic

## 2ème Etape : un parcours individualisé et modulable

Reprendre des études, se reconvertir suite à un problème de santé, réfléchir à sa seconde partie de carrière : autant de situations qui interrogent

### Toujours en lien avec votre établissement employeur, ce dispositif permet de :

- Conforter votre choix d'évolution professionnelle,
- Définir votre projet et mesurer les étapes de préparation/sécurisation de votre parcours,
- Développer vos capacités d'apprentissage et votre confiance en vous
- Développer vos compétences de base
- Préparer votre entrée en formation et/ou votre admission
- Bénéficier d'un suivi pendant la formation
- Bénéficier d'un accompagnement pour favoriser le retour sur votre poste de travail

### Une étape incontournable : Le pré-diagnostic

Le pré-diagnostic permet d'identifier vos besoins d'accompagnement, les orientations possibles de parcours dans le dispositif .

#### Déroulement :

- Un Questionnaire à compléter,
- Un entretien avec un prestataire pour faire un premier bilan de votre situation : votre besoin, vos attentes, vos difficultés,
- Une proposition d'un plan d'action,
- On vous propose :
  - de suivre ou non au sein du dispositif le ou les modules répondant à votre situation,
  - de vous orienter vers d'autres actions relevant de l'offre ANFH ou d'autres dispositifs.

### La 2ème Etape : le parcours (un ou plusieurs modules possibles)

#### Phase Exploratoire

##### DIAGNOSTIC - 10 H

Accompagnement en lien avec votre établissement employeur et l'ANFH, qui vous permet d'identifier vos aptitudes, compétences et motivations, sans oublier vos aptitudes liées à votre état de santé physique et psychologique le cas échéant ; retrouver le sens et la cohérence du choix de votre parcours scolaire et professionnel ; définir un plan d'actions pour préparer l'avenir.

##### REPOSITIONNEMENT - 2 jours

Formation qui vous permet d'exprimer les éléments de situation difficiles à vivre, notamment le ressenti par rapport à votre situation professionnelle actuelle ; d'identifier vos propres potentiels d'adaptation et vos ressources pour dépasser les blocages ; entamer des réflexions sur de nouvelles perspectives possibles, notamment en termes de reconversion.

#### Phase Préparatoire élaboration du projet

##### ELABORATION DU PROJET - 2 jours

Accompagnement qui vous permet d'acquérir les outils et méthodes nécessaires à la construction d'un projet viable.

##### ELABORATION A LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET - 3 - 4 demi-journées

Accompagnement qui permet de vous inscrire de façon optimale dans un parcours d'évolution professionnelle

##### PREPARATION DE L'ENTREE EN FORMATION ET DE L'ADMISSION - 7 H

Accompagnement qui permet, en cas de parcours de formation, de vous faire bénéficier d'un diagnostic préalable à l'entrée en formation au regard du niveau et des aptitudes attendus

#### Fondamentaux pour se préparer à la formation

##### DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES DE BASE - 11 Jours

Formation qui vous permet de réactiver ou consolider vos connaissances en savoirs de base (lire, écrire, comprendre, s'exprimer, calculer) ; savoir utiliser les fonctions d'un ordinateur et connaître l'environnement numérique.

##### DEVELOPPEMENT DE SES CAPACITES D'APPRENTISSAGE ET SA CONFIANCE EN SOI, OU « APPRENDRE à APPRENDRE » - 3 Jours

Formation qui vous permet d'apprendre à développer les performances de votre mémoire ainsi que vos ressources mentales, votre capacité à vous concentrer dans le travail, votre capacité à gérer des situations stressantes

##### AIDE A LA REPRISE DES ETUDES - 3 Jours

Formation qui vous permet d'organiser et de planifier votre travail ; de savoir prendre des notes et rédiger des écrits ; de savoir faire des recherches ; d'apprendre l'autonomie.

#### Accompagnement et suivi

##### SUIVI DU PARCOURS DE FORMATION - jusqu'à 4 H par année scolaire

En cas de parcours de formation et en lien avec votre école, vous bénéficiez d'un suivi permettant de vérifier, à plusieurs étapes de votre parcours, que tous les indicateurs de réussite sont réunis.

##### ACCOMPAGNEMENT SUR LE POSTE DE TRAVAIL - 2 à 10 demi-journées

Vous êtes en situation de maintien dans l'emploi et/ou de reprise d'activité, cet accompagnement vous permet d'être acteurs de l'aménagement de votre poste de travail.